

Le vent de SUD fait avancer les choses !

En fin d'été un courrier à été écrit par SUD à l'inspection du travail afin de souligner plusieurs points de blocage avec la direction ainsi que divers soucis vécu dans les instances auxquelles SUD participe (CHSCT et DP).

L'inspection du travail à répondu à ce courrier après un entretien avec SUD et la direction. Voici un résumé de cette réponse :

- Concernant le retard prit sur l'installation d'une infirmerie : *« Il est donc nécessaire de mettre en place une infirmerie dans un délai raisonnable »*
- Concernant l'ambiance thermique : *« cette problématique sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion CHSCT »*. Cette réunion à eu lieu le 21 octobre et un travail a (enfin) débuté par la direction.
- Concernant les entretiens de retour d'arrêt maladie : *« L'entretien avec le manager, au retour de l'arrêt maladie du salarié, sera proposé uniquement lors du 4^e arrêt maladie d'un salarié et que ce dernier n'aura pas de caractère obligatoire »*
- Concernant les remarques managériales ou de la direction concernant les personnes en arrêt maladie : *« Je vous [la direction] demande de veiller à ce que les managers ne stigmatisent pas les salariés en arrêt maladie auprès de leurs collègues de travail »*. Fait intéressant, Mr Pitel, directeur France, a lui-même stigmatisé les salariés en arrêt maladie lors d'une réunion ouverte à tous les salariés sur le site d'Angers.

D'autres points sont également abordés, je vous invite à lire la copie du courrier sur le tableau de SUD.

